

Championnat du club, golf du cambrésis

Seuls les joueurs **membres et licenciés** au club du cambrésis pourront se présenter au départ pour la durée du week-end. C'est une compétition fermée.

Le droit de jeu est de **20 euros** pour le week-end. (Remise des prix et tirage au sort) ou **10 euros** pour le week-end sans tirage au sort.

Le champion sera désigné au terme des **18 trous joués** en stroke play aménagé (strokeford) et des **Match-Plays Brut** du dimanche.

Le strokeford (règle locale – aménagement du stroke play) : Lorsque un joueur arrive à 7 coups sur un par 3, il doit relever la balle et noter 8 sur sa carte. Sur un par 4, il doit relever sa balle après 8 coups et noter 9, et sur un par 5, il doit relever sa balle après 9 coups et noter 10.

Il est très important que le joueur et son marqueur respectent ce règlement afin d'éviter des scores très élevés, et la lenteur d'une partie.

On place la balle sur **le fairway** à un club sans se rapprocher du drapeau. **On ne place pas la balle dans les roughs et bunkers**. (Les marqueurs sont tenus d'appliquer les 2 coups de pénalité en cas d'infraction aux règles de golf).

Les trous n'auront **pas de collerette en plastique et il devra (devrait) y avoir au moins 1cm de terre entre le bogey et le green**. Nous espérons que les trous seront changés de position le vendredi, veille du championnat. Il est important de bien ramasser sa balle en se penchant, à la main et aucunement à l'aide du putter.

Si la balle repose dans **une zone entourée par une ligne bleue**, il n'est pas possible de la jouer, même si celle-ci semble bien placée, jouable. Il faut la ramasser, et **droper sans pénalité** (au niveau des genoux) à un club en dehors de la zone bleue.

Si une balle repose sur de la terre, avec un très mauvais lie (etc), dans n'importe quelle zone du terrain qui ne soit pas entourée d'une ligne bleue ou hors limite, elle devra être jouée où elle repose. Si un joueur déplace, touche ou arrange son lie, il écoperà d'une pénalité de 2 coups. Il est très important que le joueur et son marqueur appliquent ce règlement afin de respecter l'équité de l'épreuve.

Les lignes tracées en blanc marquent les hors limites en l'absence de piquets blancs. Si la balle repose en dehors de cette ligne ou sur cette ligne, la balle est considérée hors limite. On applique la règle : jouer une autre balle depuis le départ avec un coup de pénalité, ou bien, droper à l'endroit où est sortie la balle, sans se rapprocher du trou en se rajoutant 2 coups de pénalité.

Une ligne blanche est tracée le long du **fairway du 9**, sur la gauche. En aucun cas une balle frappée des départs du 9 ne sera hors limite si elle passe cette ligne. Cette ligne sera la marque du **hors limite au départ du trou n°4, après l'eau, à droite**. Les joueurs ne pourront plus couper donc par le 9. (Pour les trous 5 et 9, rien ne change, les piquets blancs marquent le HL au départ du 9, sur la droite).

Si une balle repose dans de l'**eau fortuite** dans un bunker, il peut la ramasser et la **droper sans pénalité dans le bunker**, sans se rapprocher du drapeau, hors de l'eau, là où l'eau fortuite ne gênera plus.

Le championnat désignera **2 champions**. 1 par tableau. Il y aura un **tableau HOMMES** et un **tableau SENIORS**. Tout sénior ayant un index inférieur à 15,5 devra concourir sur le tableau HOMMES, pour les autres séniors ayant un index supérieur ou égal à 15,5 ils auront le choix de s'inscrire en tant qu'HOMMES ou SENIORS. Les DAMES seront automatiquement reversées sur le tableau SENIORS. Elles concourront donc sur le tableau SENIOR et aucune distinction de sexe ne sera faite au classement, cependant elles joueront des marques avancées.

LE SAMEDI :

Les **HOMMES** partent des marques **blanches** (à l'aller – trous 1 à 9), et des marques **jaunes** (au retour – trous 10 à 18).

Les **SENIORS** partent des marques **bleues** (à l'aller – trous 1 à 9), et des marques **rouges** (au retour – trous 10 à 18).

Les **DAMES** partent des marques **oranges**.

(Ce championnat est une **épreuve sportive**, il est donc **interdit de fumer, vapoter** dans les limites du terrain. Il est important que ce règlement soit respecté, de par la présence de mineurs, tout d'abord, et ensuite pour respecter l'équité.) ON VOIT CELA EN COMPÉTITION FEDERALE – POUR INFO. NOUS NE L'IMPOSERONS PAS (MAIS VOUS POUVEZ VOUS L'IMPOSER).

Pour **éviter le jeu lent** il est demandé d'appliquer la règle du « **prêt à jouer** », mettre son gant avant d'arriver à la balle, et ne pas réaliser une exagération de swings d'essai. Aussi, il ne faut pas hésiter à frapper **une balle provisoire**, pour ne pas avoir à courir en retaper une au départ.

La **balle provisoire est inutile** si la première s'est dirigée clairement vers **un obstacle d'eau**. Si en allant là où elle semble être sortie elle se retrouve finalement jouable, elle peut être jouée. Si elle ne se trouve pas dans les proches environs de la supposée entrée dans l'eau, il faut en droper une, selon les règles des piquets rouges ou jaunes, avec un coup de pénalité.

Si dans votre partie un joueur a **un doute**, et que le marqueur ne peut ou ne sait l'aider, **la règle 3-3** s'impose : « 3-3. Doute sur la procédure a. Procédure

En stroke play, lorsque durant le jeu d'un trou un compétiteur doute de ses droits ou de la procédure à suivre, **il peut, sans pénalité, finir le trou avec deux balles**. Après que la situation qui a causé le doute se soit présentée et avant d'entreprendre toute autre action, le compétiteur doit annoncer à son marqueur ou à un co-compétiteur son intention de jouer deux balles. » Il s'agit ici de la règle 3-3 aménagée et simplifiée.

- Appendice IV. Dispositifs et Autres Équipements
La Partie 5, relative aux dispositifs de mesure de distance, est modifiée de sorte que, quand une Règle Locale permettant l'utilisation de dispositifs de mesure de distance est en vigueur, il n'y a une infraction par rapport à la Règle 14-3 que si un joueur utilise le dispositif à quelque autre fin interdite par cette Règle. Auparavant, lorsque la Règle Locale était en vigueur, un joueur était en infraction avec la Règle 14-3 s'il utilisait un dispositif de mesure de distance comportant d'autres fonctionnalités dont l'utilisation aurait enfreint la Règle 14-3, que ces fonctionnalités aient été ou non effectivement utilisées par le joueur.
- **Explication** : Vous avez le droit de posséder et d'utiliser un télémètre donnant la distance et d'autres mesures possibles (slope...). Cependant, **vous devez utiliser uniquement la fonctionnalité « distance »**. Ce qui avouons-le sera très difficile à repérer... Seule l'honnêteté du golfeur et la confiance qui lui est donnée feront foi. Toute la beauté de notre sport.

Bon week-end, bon golf ! LA COMMISSION SPORTIVE

SAMEDI 31/10/2020 : STROKE PLAY
DIMANCHE 01/11/2020 : MATCH PLAY

SAMEDI

Les horaires de départ seront affichés au club-house et sur internet (Facebook et site internet du club).

Tous les joueurs devront se rendre au trou 1 cinq minutes avant l'heure de leurs départs.
A la fin de toutes les parties, un classement sera édité et indiquera les horaires de départ du lendemain.

DIMANCHE

Les horaires de départ seront affichés au club-house et sur internet (Facebook et site internet du club).

Les HOMMES démarreront des marques blanches, les SENIORS des marques jaunes et les DAMES, des marques bleues.

Les joueurs/ses classés/ées entre la 5ème et dernière place le samedi se rencontreront le dimanche en match-play brut pour déterminer leur place finale au championnat. Le 5ème jouera contre le 6ème (etc...). Chaque vainqueur de match-play aura une récompense à la remise des prix.

Les **4 premiers Hommes** seront qualifiés pour les demi-finales le dimanche matin (premières parties) et les **2 premiers Séniors/Dames** se rencontreront en finale le dimanche après-midi juste avant la finale Hommes.

Le 4ème rencontrera le 1er et le 3ème jouera contre le 2ème en match play brut.

Les vainqueurs des demi-finales se rencontreront en finale l'après-midi (dernières parties).

Les vainqueurs des finales de match-play seront déclarés champion du club 2020 et champion sénior ou championne du club 2020.

L'AS du golf du Cambrésis vous invite à vous inscrire au championnat avant le VENDREDI 23/10 (20h00). Toute inscription après cette date sera refusée. Droits de jeu à laisser à Daniel, Béa ou Jean-Claude pour Philippe Casajus (Commission Sportive), ou à donner directement en main propre à Philippe Casajus ou Hervé Collombier (Commission Sportive).

L'organisateur ou le golf d'accueil informera les joueurs inscrits du Protocole sanitaire à appliquer pour participer. Le non-respect volontaire ou réitéré du Protocole sanitaire pourra justifier une exclusion immédiate des participants. Chaque organisateur de compétition doit identifier un « Référent Covid19 » (arbitre, directeur de golf, Président d'AS, autre...) lequel devra s'assurer que l'ensemble des mesures en vigueur au moment de l'évènement est bien connu des participants.